

# LE BRIOLLAYTAIN

#7

OCTOBRE 2022

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE, NOS ENGAGEMENTS

FOCUS :  
ENQUÊTE  
P.6

Résultats de l'enquête sur vos  
habitudes culturelles et sportives

DOSSIER :  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
P.8

Les engagements

# ÉDITO

Chères Briollaytaines,  
Chers Briollaytains,

Ce sont plus de cent d'entre vous qui se sont rassemblés samedi 8 octobre pour faire de la cinquième édition de notre journée citoyenne un moment intense d'échange, de participation et d'engagement. Les dix chantiers initiés ont tous été conduits à leur terme. Mais au-delà du travail accompli, cette journée aura été un moment privilégié pour resserrer encore les liens entre les habitants, toutes générations confondues.



Ce fut aussi l'occasion pour l'ensemble des participants de découvrir en avant-première le palmarès du budget participatif 2021-2022. Lancé en mai 2021, il a suscité pas moins de vingt-sept idées déposées par des citoyens désireux d'améliorer la qualité de vie au sein de notre commune. Huit d'entre elles, dès lors qu'elles répondaient aux critères du règlement et aux exigences financières et techniques, ont alors été soumises au suffrage des Briollaytains. A l'issue du dépouillement des quelques trois cents votes exprimés, les quatre projets lauréats ont été désignés et je vous invite à les découvrir dans ce numéro du Briollaytain. Ils seront réalisés dans les 18 mois à venir au travers d'une enveloppe budgétaire de 45 000 euros d'investissement (soit près de 15 € par habitant). Une nouvelle édition du budget participatif verra le jour en 2024.

**Au moment où notre démocratie semble en crise, il est indispensable d'innover pour renouer le lien de confiance avec les citoyens en s'appuyant notamment sur leur participation.**

La journée citoyenne, le budget participatif mais aussi le conseil municipal des jeunes, les réunions publiques et les concertations citoyennes sont autant d'espaces participatifs voulus par notre équipe municipale et qui contribuent à la transformation sociale, environnementale et économique de notre commune. Ils visent bien plus encore à améliorer les politiques publiques, à permettre l'expression des citoyens pour revitaliser la démocratie au niveau local et faire émerger leurs initiatives.

Arnaud Hie  
maire de Briollay

Rendez-vous  
sur notre site internet

[WWW.BRIOLLAY.FR](http://WWW.BRIOLLAY.FR)

Suivez-nous sur Facebook

/BRIOLLAY

## LA MAIRIE

### Horaires d'ouverture

Lundi de 8 h 30 à 12 h 30.  
Mardi, mercredi et jeudi  
de 14 h 00 à 17 h 00.  
Vendredi de 10 h 00  
à 12 h 30 et de 14 h 00  
à 17 h 00.

### Le service urbanisme

est ouvert le lundi matin,  
et jeudi après-midi (sans  
rendez-vous), le mardi et  
mercredi après-midi (sur  
rendez-vous), fermé le  
vendredi.

**Le maire** assure  
une permanence  
en mairie le jeudi et reçoit  
sur rendez-vous du lundi  
au samedi.

**Les adjoints** reçoivent  
uniquement sur rendez-  
vous du lundi au samedi.

Place O'Kelly  
49125 Briollay

**Téléphone** : 02 41 42 50 28  
**Télécopie** : 02 41 37 92 89

**Courriel** : [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr)

## LE BRIOLLAYTAIN

Directeur de la publication :  
M. le maire

Coordination : Sylvie  
Foucher, Sophie Gagnepain

Mise en page : Sophie  
Gagnepain

Photos : droits réservés  
Distribué par les conseillers  
municipaux et des bénévoles

Imprimerie Connivence -  
Angers





# SOMMAIRE

2

## ÉDITO

3

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les échos du conseil  
État civil

5

## INFOS MUNICIPALES

Les écourues  
Point travaux  
Déchetteries  
Objets trouvés  
Résultats SMVAR

6

## FOCUS : ENQUÊTE CULTURELLE

Résultats de l'enquête  
sur les habitudes culturelles  
et sportives

7

## PARTICIPATION CITOYENNE

Réunions de quartier  
Budget participatif

8

## DOSSIER : TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les engagements  
Tribune

11

## VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE

Restaurant scolaire  
Habitat sénior  
Conseil municipal des jeunes

12

## VIE ASSOCIATIVE

L'actualité des associations  
de la commune

14

## AGENDA

Les rendez-vous  
de la commune

# LE CONSEIL MUNICIPAL

## LES ÉCHOS DU CONSEIL

Quelques-unes des décisions prises par le conseil municipal lors de ses réunions des 7 juillet et 8 septembre.

- **Création de deux contrats à durée déterminée pour des fonctions d'ATSEM**, pour répondre aux besoins liés à la composition des classes de l'école primaire Georges Hubert. La municipalité accorde une priorité à l'enseignement et l'éducation et acte le principe de doter chaque classe de maternelle d'un agent ATSEM, le besoin étant de 4,5 postes.
- **Renforcement et effacement des réseaux rue des Acacias** : approbation de l'avant-projet détaillé, du fonds de concours au SIéML et de la convention particulière tripartite. La participation financière de la commune de Briollay au SIéML pour les travaux réalisés, est de 68 064,95 € TTC.
- **Relais Petite Enfance Funambule** : approbation de la convention statutaire. Écouflant est la commune gestionnaire du Relais Petite Enfance sur un territoire formé par les communes suivantes : Briollay, Écouflant, Le Plessis-Grammoire, Verrières-en-Anjou et Sarrigné. La convention en vigueur établie pour la période 2019-2022 doit être modifiée pour prendre en compte le changement de nom du RPE et prendre en compte l'exigence de la Caisse d'Allocations Familiales de ne plus subventionner directement les communes membres pour l'achat de matériel.
- **Projet de couverture des courts de tennis par ombrière photovoltaïque**. La commune de Briollay a été sollicitée pour l'installation et l'exploitation d'ombrières pour la couverture des courts de tennis en panneaux photovoltaïques et lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour l'installation et l'exploitation de panneaux photovoltaïques.
- **Marchés de travaux pour les vestiaires et le club house** : classement sans suite. Le montant total des offres pour les travaux dépasse le montant maximal voté par le conseil municipal le 7 juillet 2022 et l'engagement budgétaire voté en conseil municipal le 24 février 2022, suite aux négociations avec les entreprises, il a été décidé de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre budgétaire, la procédure lancée pour l'ensemble des lots.
- **Acquisitions foncières dans le centre du bourg** : offre d'achat d'une partie de la parcelle AC 164 (pour partie), 274, 367, 368 et 369. Ces parcelles représentent une réserve foncière offrant, avec le futur déplacement des ateliers municipaux, une réserve foncière municipale dans le centre de la commune, à proximité des services. Concernant l'évolution du PLUi, ce secteur pourrait faire l'objet d'un Périmètre d'Attente d'un Projet d'Aménagement (PAPA).
- **Distributeurs automatiques de pain** : lancement d'un appel à manifestation d'intérêt concurrente afin de pérenniser un service de pain en distributeurs automatiques à la population en bordure de la route départementale RD52 et à Vérigné.
- **Enfance** : engagement dans la démarche d'une Convention Territoriale Globale avec les communes de Verrières-en-Anjou et de Rives-du-Loir-en-Anjou en vue d'une formalisation éventuelle d'une Convention Territoriale Globale commune. Ce sujet sera développé dans le prochain Briollaytain.

Consultez les comptes rendus du conseil municipal sur [briollay.fr](http://briollay.fr).

Suivez le conseil en direct sur la page [Facebook](https://www.facebook.com/briollay) de la mairie : [facebook.com](https://www.facebook.com/briollay)

### Prochaines séances :

24 novembre 2022

15 décembre 2022

12 janvier 2023

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

- > Louane Gilbert
- > Aria Bonhommet
- > Martin Michon Toscer
- > Simon Benoist

### Mariages

- > Freddy Veillé et Aurélie Couteux
- > Thomas Poirier et Blandine Rassemta Koumoudjibaye
- > Julien Florenceau et Fanny Bruneau
- > Paul Fouchard et Johanna Jouenne
- > Jérémy Pellé et Marjorie Besnier
- > Clément Labouche et Armelle Charlet
- > Mathieu Marques Bento Pereira et Graziella Huguin

### Pacs

- > Amaury Roinard et Sylvia Lezzi
- > Fabrice Nguyen et Sylvie Holvec
- > Laurent Allory et Véronique Trossais

### Décès

- > Jean-Yves Boucher
- > Jacques Balesme

Contactez le service état-civil à [etatcivil@briollay.fr](mailto:etatcivil@briollay.fr) ou [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr)

# INFOS MUNICIPALES

## LA NAVIGATION SUR LES RIVIERES DE L'ANJOU : LES ÉCOURUES

### C'est quoi les écourures ?

Les écourures ou « chômage » désigne un moment où l'on ouvre toutes les retenues d'eau de la rivière.

La rivière retrouve ainsi son lit naturel. Un niveau beaucoup plus bas que celui que l'on est habitué à voir !

Régulièrement, les départements en charge de l'entretien des cours d'eau organisent ces écourures. Ce processus a plusieurs intérêts :

- › Nettoyer, retirer les déchets dans la rivière ;
- › Vérifier, entretenir et réparer les différents ouvrages d'art : pont/écluses/barrages ;
- › Effectuer des travaux que le niveau habituel de la rivière empêche.

### En 2022, les écourures se déroulent :

- › sur la Sarthe, dans les départements du Maine-et-Loire et de la Sarthe, du 19 septembre au 25 novembre 2022.
- › sur la Maine, du 19 septembre au 25 novembre 2022

Lors des écourures, la navigation est strictement interdite sur l'ensemble des zones concernées.

**Service rivières du Département :**  
02 41 81 47 42 – aot@maine-et-loire.fr.



## POINT TRAVAUX

Les travaux en **centre-bourg** réalisés par ALM (Angers Loire Métropole), carrefour Grande Rue, Bon Conseil et RD52, avaient pour but le **remplacement de la conduite d'eau potable** en amiante. Ceci en préparation du nouvel aménagement du carrefour RD52, Guichardière et Grande Rue prévu à l'été 2023.

La continuité du **trottoir de la Grande Rue vers la rue du Bon Conseil** a été réalisée comme souhaitée lors de la réunion de quartier.

## DÉCHETS, BADGES DÉCHÈTERIES : LA NOUVEAUTÉ



### Mise en place du badge d'accès dans les déchèteries ALM

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, l'accès aux déchèteries d'Angers Loire Métropole se fera uniquement sur présentation d'un badge.**

Les demandes de badges par les particuliers peuvent se faire depuis le **17 octobre 2022**.

Une demande formulée avant le 30 novembre permettra de recevoir son badge avant le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### Qui peut demander un badge ?

Tous les habitants des communes d'Angers Loire Métropole peuvent en faire la demande. Un seul badge sera remis par foyer.

Les entreprises, commerces et administrations devront désormais utiliser les filières professionnelles.

Le badge est gratuit et permet d'accéder sans limite de passage à toutes les déchèteries d'Angers Loire Métropole.

#### Comment obtenir un badge ?

En ligne, rendez-vous sur : [www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr).

Ou en remplissant le formulaire papier disponible en déchèterie (ou en mairie). Un justificatif de domicile de moins de 3 mois et au nom du demandeur ainsi qu'une pièce d'identité seront demandés.

#### Quelles solutions pour les professionnels ?

Les professionnels sont soumis à une réglementation spécifique pour leurs déchets.

#### Le saviez-vous ?

Chaque année, 1 million de passages sont enregistrés dans les déchèteries d'Angers Loire Métropole.  
02 41 05 54 00  
[dechets@angersloiremetropole.fr](mailto:dechets@angersloiremetropole.fr)

## OBJETS TROUVÉS

### QUE FAIRE LORSQUE JE TROUVE OU PERDS UN OBJET ?

Lorsque **vous perdez un objet** sur la commune, prévenez la mairie en décrivant l'objet perdu puis rendez-vous sur la page Facebook "Les petites annonces des Briollaytains" sur laquelle sont régulièrement publiées des annonces.

Le cas contraire, si **vous trouvez un objet**, vous le rapportez à l'accueil de la mairie. Il sera ensuite enregistré sur un "registre des objets trouvés". En cas d'objets trouvés en dehors des horaires d'ouverture de la mairie nous vous invitons à poster une annonce sur la page Facebook "Les petites annonces des Briollaytains" et envoyer un mail avec une photo de l'objet et le lieu de l'objet trouvé à [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr).

Découvrez la procédure pour les animaux trouvés dans le prochain Briollaytain.

## RÉSULTATS

### ENQUÊTE SUR LA PERCEPTION DU RISQUE D'INONDATION

Plus de **500 personnes ont répondu** à l'enquête sur la perception du risque d'inondation sur les Basses Vallées Angevines lancée par le Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme. Le SMBVAR remercie les participants et partage dès à présent les résultats obtenus dans un document qui synthétise l'enquête et qui met en lumière quelques témoignages de riverains sur leur site. Si vous avez des questions sur ces résultats, n'hésitez pas à écrire à [contact@smbvar.fr](mailto:contact@smbvar.fr).

Le SMBVAR se penche actuellement sur un projet de réalisation de mini clip vidéos sur trois points soulevés par l'enquête.



**SMBVAR**

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES  
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS  
RECONNU EPAGE

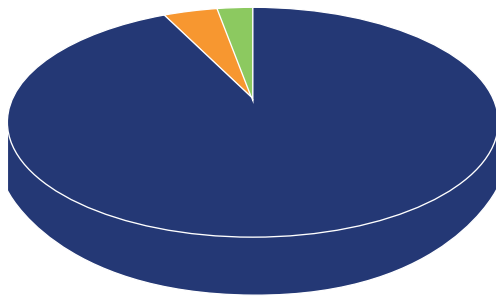
## FOCUS

## Enquête sur vos habitudes culturelles et sportives

### RÉSULTATS

## QUELLES SONT VOS HABITUDES CULTURELLES ET SPORTIVES ?

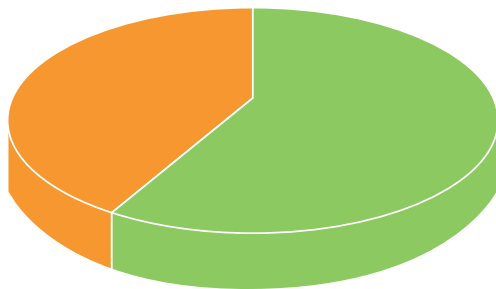
Au printemps 2022 **une enquête était lancée auprès de la population** afin de cerner au mieux vos habitudes et vos pratiques en **matière d'activités culturelles, sportives et de loisirs**.



### Nombre de réponses

- > 102 familles ont rempli le formulaire correspondant à 231 personnes (141 adultes et 90 enfants) soit 7,5 % de la population Briollaytaine ayant répondu à l'enquête

■ > total habitants    ■ > adultes    ■ > enfants



### Briollay ou hors Briollay

- > 94 répondants sont adhérents d'au moins une association Briollaytaine, soit 40,7 %.
- > 68 répondants sont adhérents d'au moins une association hors Briollay, soit 29,5 %.

■ > associations hors Briollay    ■ > associations de Briollay

### Plus de détails :

- > 42 répondants sont **membres actifs d'une association**, soit 18 %
- > 82 répondants pratiquent une **activité en autonomie**, soit 35,5 %
- > 76 répondants vont à la **piscine**, soit 32,9 %
- > 81 répondants utilisent les services de **Briolivres**, la bibliothèque associative de la commune, soit 35 % (dont 52 % d'entre eux sont des enfants)
- > 60 répondants se rendent dans des **bibliothèques hors Briollay** ou les bibliothèques scolaires et universitaires, soit 26 %
- > 46 répondants utilisent la **boîte à livres de la zone commerciale des Varennes**, soit 18 %
- > 11 répondants pratiquent la **musique** (membre d'une chorale, d'un orchestre, d'une activité éveil musical, chez soi, dans une association, en école de musique ou au collège...), soit 4,7 %
- > 29 répondants pratiquent une **activité culturelle de type théâtre, cinéma/vidéo, photo** (chez soi, en club ou au lycée), soit 12 %
- > 66 répondants pratiquent les **arts plastiques, les loisirs créatifs ou le bricolage** (essentiellement chez soi ou en association comme le BFAL ou Art Floral sur Briollay), soit 28,5 %

### Concernant les questions ouvertes :

- > **51 formulaires ont été remplis pour la question : « quelles activités aimeriez-vous pratiquer ? »**  
Les réponses sont très variées, allant de nombreuses activités sportives et culturelles existants ou non sur la commune. Ce ne sont pas moins de **28 activités sportives ou assimilées différentes citées** dont : la piscine, le canoë, la danse, le badminton, le foot, le skate, la boxe ou le yoga. Sont ressorties **12 activités culturelles et de loisirs créatifs** dont la chorale, la musique, le théâtre, la photo, la peinture ou l'apprentissage d'une langue.
- > **45 formulaires ont été remplis pour la question : « Pour quelle(s) raison(s) ne la pratiquez-vous pas aujourd'hui ? »**  
Les réponses sont également multiples. Les raisons qui reviennent le plus souvent sont **l'absence de l'activité sur la commune ou aux alentours proches, les problèmes d'horaire, d'organisation, de transport ou par manque de temps...**

# PARTICIPATION CITOYENNE

## RÉUNION DE CONCERTATION AMÉNAGEMENT BOURG



Le 14 septembre, **plus de 70 Briollaytains étaient réunis salle des Nénuphars** pour réfléchir et repenser l'aménagement du cœur de village.

Organisée sous forme d'**ateliers coopératifs**, sous la houlette de l'agence SICLE qui accompagne les élus dans cette démarche globale, la réunion a permis aux participants, usagers et élus de **se pencher sur la question de l'usage des voies et routes en centre-bourg.**

Ils ont travaillé ensemble en définissant des sens de circulation cohérents, des limitations de vitesse ou encore sur les interdictions de circulation. L'objectif étant de **sécuriser les voies** et donner plus de place aux voies douces, aux piétons et aux cyclistes.

La tâche était ardue, les discussions ouvertes et les **participants ont pu prendre conscience de la difficulté de prendre une décision** tant les avis et la vision de chacun peut diverger.

Cette première réunion de concertation très satisfaisante a été suivie d'une **seconde rencontre le jeudi 20 octobre autour de la thématique de l'aménagement paysager de l'espace public en centre-bourg.**

## LES PROJETS PLÉBISCITÉS PAR VOS VOTES

PROJET

# 6

**Des ateliers sportifs pour tous**  
Une activité sportive adaptée à toute la population

Installer une structure de sport multifonctions en extérieur. Combiner des aménagements destinés à tous les publics.



PROJET

# 3

**Aménagement des bords de Sarthe**  
Création de nouveaux espaces de pique-nique

L'aire existante sur les bords de Sarthe est très prisée par les briollaytains et les touristes. Un espace supplémentaire serait apprécié.



PROJET

# 1

**Des bancs le long de la Sarthe**  
Faire une pause à l'ombre des saules

Offrir aux promeneurs la possibilité de faire une pause contemplative face à la rivière pour profiter du paysage et du calme.

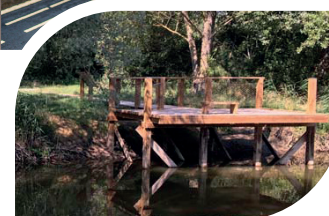


PROJET

# 5

**Tourisme Fluvial**  
Accoster à Vérigné

Élargir l'offre touristique fluviale jusqu'à Vérigné en donnant la possibilité aux bateaux d'accoster et de découvrir Briollay.



## DOSSIER

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE : LES ENGAGEMENTS

La municipalité s'est engagée dès les élections en faveur de la transition écologique. L'été qui vient de s'écouler nous conduit, plus que jamais, à travailler plus fort encore dans cette direction. Les premiers mois du mandat ont permis de réinterroger les actions de la commune notamment en matière de gestion, mais aussi de réajuster les projets déjà initiés pour que les données environnementales et climatiques soient mieux prises en compte.

**Les commissions ont également investi cette démarche pour que l'ensemble des actions et projets menés soient imaginés et déployés sous le prisme écologique.**

Voici dans ces quelques lignes un panorama des engagements tenus et ceux en cours :

## BIODIVERSITÉ

### Promouvoir et sensibiliser à la biodiversité

- Organisation d'une journée citoyenne par an sous le signe de l'écologie et des solidarités ;
- Mise en place d'un « fil vert » dans le *Briollaytain* pour informer chacun des orientations en faveur de la biodiversité notamment ;
- Création d'un groupe citoyen qui travaille depuis mai sur la thématique de l'arbre ;
- Recensement des arbres singuliers de la commune en vue de leur valorisation ;
- Installation de panneaux informatifs sur les espaces publics pour inviter chacun à préserver la biodiversité ;
- Invitation à des expositions thématiques, " Force de la nature " en mai et "Parcs et jardins en gestion écologique" durant tout le mois de septembre 2022.

### Favoriser la biodiversité ordinaire

- Etablissement d'un plan de gestion différenciée écologique des espaces publics (2021) en concertation avec les services techniques, et notamment des espaces verts, mise en place depuis mars 2022 ;
- Végétalisation du cimetière (2021-22).

### Préserver la biodiversité

- Recensement et proposition au PLUi du classement d'une trentaine d'arbres « remarquables » ;
- Préservation de la trame noire, au travers de l'abaissement des périodes d'éclairage public d'1 heure ;
- Inventaire des zones humides et préservation à 100% de leur artificialisation.

### En 2023

- Recensement qualitatif des haies de la commune, plan d'action de préservation/revitalisation/plantation et plan de gestion circulaire ;
- Plantations d'arbres ;
- Soutien à la plantation d'arbres sur le domaine privé...

## MOBILITÉ

### Développer les déplacements doux

- Intégration systématique des cyclos dans tous les projets de voirie (Route du Moulin, Chemin de La Guichardière), mise en place notamment du Chaucidou ;
- Sécurisation des déplacements piétons, mise en place systématique d'au moins un trottoir sur les projets neufs ;
- Elaboration d'un plan de mobilité, qui identifie notamment des itinéraires bis (sans voitures) à développer, des actions de sécurisation à mener en priorité sur les axes routiers ;
- Organisation d'une fête du vélo le 4 juin 2022 sur la plage avec présentation du plan des mobilités ;
- Engagement d'une étude urbaine collaborative sur le centre bourg, afin de re-partager l'espace public à la faveur des déplacements doux.

### Soutenir les mobilités collectives et partagées

- Déploiement et communication d'une plateforme de covoiturage au sein d'Angers Loire Métropole, pour les déplacements domicile/travail ;
- Travail aux côtés d'ALM au développement et à la qualité de l'offre de car et bus, ainsi qu'à la sécurisation des arrêts (Estaminet, Davières...).



**En 2023**

- Réflexion autour de formes nouvelles de ramassage scolaire ;
- Sécurisation et développement d'une offre vélo entre la gare et le centre bourg ;
- Installation de mobiliers type « appui vélo » dans tous les lieux d'activités (salle de sport, centre commercial, salles communales, école,...) et d'intermodalité (arrêts de bus, gare, aire de covoiturage...);
- Déploiement d'une signalétique mode doux ;
- Réflexion autour d'une journée du vélo en partenariat avec l'école pour promouvoir l'éveil à la pratique du vélo...

**RESSOURCES****Limiter la production de déchet et développer le réemploi**

- Distribution de « stop pub » pour réduire la quantité de prospectus dans nos boîtes aux lettres puis dans nos poubelles ;
- Organisation d'une conférence autour des déchets-verts, ou comment réutiliser directement chez soi en favorisant la vie du sol ;
- Initiation de l'économie circulaire au sein des services municipaux ;
- Poursuite des actions pour limiter le gaspillage alimentaire de notre cantine et l'usage du composteur ;
- Abandon des emballages plastiques à la cantine.

**Limiter les dépenses énergétiques**

- Remplacement d'un véhicule municipal thermique par un véhicule électrique ;
- Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux ;
- Révision de nos méthodes et moyens de gestion vers davantage de sobriété.

**En 2023**

- Travail autour d'une plateforme de broyage sur Briollay, pour limiter les déplacements en déchetterie et favoriser le réemploi au plus près.
- Mise en place collaborative d'une charte de limitation des déchets à usage unique avec les associations et commerçants.
- Soutenir le commerce en vrac sur le marché dominical
- Systématisation, au moins partielle, de l'usage de matériaux de réemploi et/ou issus de filières éco-certifiées.
- Tendre, pour les bâtiments publics, vers des bâtiments à énergie positive et/ou bioclimatiques.

**ALIMENTATION :****Tendre vers une alimentation plus saine**

- Augmentation de la part de Bio à la cantine.
- **Valorisation/soutien des filières courtes**
- Augmentation de la part de production locale à la cantine ; Valorisation des producteurs locaux.

**En 2023**

- Augmenter encore la part de bio et de local à la cantine ;
- Devenir territoire bio engagé (label).



**LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
C'EST AVEC VOUS !**

**LE SAVIEZ-VOUS ?  
LE FDGON**

**Le FDGON 49** (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) est un syndicat agricole créé en 2006. Jacky Poulard, président communal apporte une information pour lutter contre la chenille processionnaire.

C'est pourquoi **si vous êtes intéressé par cette lutte**, vous pouvez vous inscrire dès maintenant afin de pouvoir regrouper les demandes au secrétariat de la mairie de Briollay.



## TRIBUNE « BRIOLLAY TU NOUS PLAIS ! » OCTOBRE 2022

Pour beaucoup de nos concitoyens, le conseil municipal est le cœur de la démocratie représentative d'une commune. Son fonctionnement peut cependant paraître confus pour beaucoup d'entre eux qui le perçoivent comme une simple chambre d'enregistrement de délibérations préparées en amont.

Il est donc nécessaire de réenchanter l'idéal démocratique avec un conseil municipal transparent, participatif et collaboratif.

C'est la raison pour laquelle, dès le début du mandat, une charte établissant les règles de fonctionnement de séance a été rédigée et adoptée par tous les élus, de la majorité comme de la minorité : elle fixe les modalités d'expression, les droits et devoirs de chacun, les règles du débat et vise à favoriser les conditions d'un espace de travail collaboratif.

Dans le même temps et afin de rendre son fonctionnement accessible au plus grand nombre, le conseil a choisi d'aller au-delà de l'obligation de publicité des débats qui lui est faite en systématisant la diffusion de ses séances sur les réseaux sociaux. En moyenne, désormais, plus de

350 internautes y participent à distance.

C'est sans doute la raison pour laquelle, depuis plusieurs séances, les élus du groupe "Vivons ensemble à Briollay" ont choisi de transformer la séquence des questions orales au conseil municipal en une tribune partisane. Sous-entendus récurrents, mots excessifs et attaques personnelles participent de la défiance dont souffrent par trop les élus et nuisent assurément à la démocratie.

Parce qu'ils n'ont jamais cru à la caricature et qu'ils ont toujours préféré proposer plutôt que dénigrer et continueront de souhaiter coopérer plutôt qu'opposer, les élus de "Briollay tu nous plais !" font le choix d'assumer leur engagement, d'agir pour tous et de respecter leur parole sans jamais nier les difficultés.

C'est leur manière de respecter chacun.



## TRIBUNE « VIVONS ENSEMBLE À BRIOLLAY » OCTOBRE 2022

Aucun texte n'a été adressé à la rédaction.

### BILAN ESTIVAL

Bonne saison touristique au niveau d'Angers Loire Métropole. Après deux années impactées par la crise sanitaire, **les chiffres de fréquentation récupèrent leurs niveaux de 2019.**

La commune de Briollay fait partie du **réseau tourisme** des communes d'ALM porté par Destination Angers.

La commune met en place des **activités et animations estivales en coopération avec Écouflant et Rives-Du-Loir-En-Anjou**, ainsi que des événements proposés par la commune tout au long de l'année.

#### FOCUS SUR LA SAISON ESTIVALE À BRIOLLAY

Un été sportif avec **119 participants** aux **animations sportives** proposées :

- 3 séances de **canoë-kayak** et 5 séances de **stand up paddle** sur 10 dates proposées (départ partagé avec Rives-Du-Loir-En-Anjou)
- **1 crépusculaire** en canoë-kayak sur 2 dates proposées (départ partagé avec Rives-Du-Loir-En-Anjou)

• **1 Escapade** (associant une partie canoë-kayak et une partie en deux roues électriques) sur 2 dates proposées

• **l'Échappée belle** à vélo a dû être annulée en raison des désistement liés à la canicule.

#### ANIMATIONS CULTURELLES ET FESTIVES

Le public a retrouvé **le chemin des festivités et des moments de rencontres** avec beaucoup d'enthousiasme.

Parmi celles qui ont jalonné cette année 2022, sont à noter : **Nature en fête**, la **fête du vélo**, la **fête de la musique**, le **théâtre de plein air** (plus de 350 spectateurs), les différentes **expositions** (Force de la Nature, exposition d'aquarelles d'Abel et Ejournalé, Parcs et jardins en gestion écologique), les **jours européens du patrimoine** avec, entre-autre, 200 visiteurs au palais de justice, la **Rando des Castors** (150 participants) ainsi que les deux temps forts associatifs avec de belles éditions de **Montmartre à Briollay**, du **festival Les Arts Cocottes**, la **Marche du Rire** et l'**Éco Trail & Bike**.

## RVPAPI

### LA MESURE ÉTUDES ET TRAVAUX DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DANS UN PROGRAMME D'ACTION DE PRÉVENTION DES INONDATIONS.

La mesure RVPAPI permet le financement de diagnostics et de travaux de réduction de la vulnérabilité dès lors qu'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) existe.

#### TRAVAUX SUSCEPTIBLES DE BÉNÉFICIER D'UNE SUBVENTION

Les biens pouvant être concernés par ces travaux sont :

- les constructions ou ouvrages à usage d'habitation ou utilisés dans le cadre professionnel (moins de 20 salariés) ;
- situés en zone inondable et dans le périmètre d'un PAPI d'intention ou d'un PAPI ;
- couverts par un contrat d'assurance incluant la garantie catastrophes naturelles ;
- ayant fait l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité menés sous la maîtrise d'ouvrage d'une structure porteuse d'un PAPI.

Les travaux pouvant faire l'objet d'une subvention au titre de la mesure RVPAPI sont ceux dont l'utilité a été établie par le diagnostic de vulnérabilité et qui figurent sur une liste définie par un arrêté ministériel : voir la liste des travaux potentiellement éligibles.

Les taux de financement maximum sont :

- de 80 % pour les biens à usage d'habitation ou à usage mixte pour les études et travaux de prévention. La contribution ne peut toutefois pas dépasser 36 000 € par bien ni être supérieure à 50 % de la valeur vénale du bien.
- de 20 % pour les biens utilisés dans le cadre d'activités professionnelles employant moins de 20 salariés dans la limite de 10 % de la valeur vénale de chaque bien.

✉ [ddt-suar-pr@maine-et-loire.gouv.fr](mailto:ddt-suar-pr@maine-et-loire.gouv.fr)

📍 [maine-et-loire.gouv.fr](http://maine-et-loire.gouv.fr)

**Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?**

Plus d'informations en scannant ce QR Code



## FISSURES

### L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

La commune recense et réunit vos réclamations afin de monter le dossier de demande de reconnaissance auprès de la préfecture. Cette demande sera transmise au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année suivante.

✉ [secretariat.st@briollay.fr](mailto:secretariat.st@briollay.fr)

# VIE SOCIALE, ENFANCE, JEUNESSE



## UN RESTAURANT SCOLAIRE DURABLE

Depuis la rentrée des classes, le personnel du restaurant scolaire a dû s'adapter et prendre en main un changement innovant : la fin des barquettes en plastique remplacées par des contenants en inox.

À la clé de cette innovation, une restauration plus durable, la limitation des déchets plastiques, mais aussi de nouveaux protocoles pour la mise en place du service.

En effet, le fil rouge de « Papillote et Compagnie » tient dans le fait de faire coexister trois notions fortes : la qualité, le respect de l'environnement et la lutte contre le gaspillage.

La nouvelle cuisine centrale de « Papillote et Compagnie », installée dans les Hauts de St-Aubin, coche toutes les cases concernant la transition écologique, en commençant par le bâtiment en lui-même. Il a été conçu pour limiter les émissions de gaz à effet de serre via, notamment, un système innovant de production de froid (utile au refroidissement des plats en sortie de cuisson).

Contre le déchet, ce sont simplement des bacs en inox, sains et réutilisables, qui sont utilisés pour conditionner les plats. Soit 27 tonnes de plastique en moins chaque année, sachant que, depuis septembre 2019, « Papillote et Compagnie » a fait le choix d'une vaisselle exclusivement en verre dans les restaurants scolaires.

À l'heure de la sobriété énergétique et du bien-être nutritionnel, nous ne pouvons que féliciter notre partenaire d'être à l'écoute des familles et des collectivités.

## HABITAT SÉNIORS

Dans le cadre d'un projet d'habitat pour les seniors (habitat intermédiaire), la collectivité souhaiterait constituer un **comité de suivi** afin de connaître les attentes de nos aînés. **Ce comité serait composé de personnes de plus de 70 ans**, de situations diverses, homme ou femme, représentant les différents quartiers de la commune.

*Cette participation sera le départ de la construction d'un avenir qui nous concerne toutes et tous.*

**Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie :**

**02 41 42 50 28**  
ou à [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr).

## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Un premier conseil municipal des jeunes fourmillant d'idées.

**Tout comme le conseil municipal de la commune a lieu une fois par mois, celui des jeunes a lieu chaque premier mardi du mois.**

Mardi 6 septembre, les jeunes élu.e.s du CMJ se sont réunis pour leur première session, dans la salle du conseil, en présence du maire et des membres de la commission Enfance et Jeunesse. Les 10 enfants présents, sur 11 élu.e.s (une des jeunes élus était en vacances), ont montré un bel enthousiasme et une grande capacité d'écoute mutuelle.

Parmi leurs projets pour la commune, les 7 filles et 4 garçons du CMJ ont évoqué : la création d'un skate park et celle d'une aire de jeux avec tyrolienne pour les enfants de 7 à 11 ans, le

développement des échanges entre les bibliothèques ou encore l'instauration de séances de cinéma en plein air, etc.

Nos jeunes élu.e.s se soucient également de la sécurité des piétons dans le bourg ainsi qu'aux abords de la plage.

Concernant le pan social, elles et ils aimeraient plus d'égalité entre les habitants et pouvoir aider les personnes à faibles revenus.

### Une équipe motivée !

Souhaitons que les projets de Selma, Lily, Marin, Pauline, Jules, Naïs, Ninon, Dorian, Anouk, Jonas et Inès se concrétisent dès que possible.



# VIE ASSOCIATIVE

## UNE RENTRÉE SPORTIVE ! Pass'Sport

Les activités repartent avec entrain et on a pu constater à l'occasion du forum des associations, qui s'est tenu samedi 5 septembre, l'engouement des Briollaytains à s'inscrire à leurs activités et loisirs favoris.

22 associations, sportives, culturelles, sociales, étaient présentes et le public a pu échanger avec les responsables et ainsi découvrir et se renseigner. N'hésitez pas à les contacter, il est toujours possible de s'inscrire aux activités proposées.

Découvrez ci-dessous l'information sur le Pass'Sport permettant de bénéficier d'une aide à la pratique sportive sous conditions.

N'hésitez pas à vous renseigner sur [www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport) ou auprès de votre club.

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport !

### Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer, tout ou partie, de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2022-2023.

**PASS SPORT**



Moins de 18 ans ?  
Envie de faire du sport à la rentrée ?

**Bénéficiez d'une déduction de 50 €** pour votre inscription dans un club grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

[www.sports.gouv.fr/pass-sport](http://www.sports.gouv.fr/pass-sport)

## ARTEMPOSONS

ASSOCIATION ARTEMPOSONS  
LE DIMANCHE MATIN  
DE 10H00 À 12H00  
SALLE DE DANSE COMPLEXE SPORTIF  
À BRIOLLAY

**STAGE DE DANSE AFRICAINE** 7 STAGES  
TOUS NIVEAUX DANS L'ANNÉE

20 OU 30 EUROS LE STAGE  
INSCRIPTIONS  
ARTEMPOSONS@GMAIL.COM

- Dimanche 13 novembre
- Dimanche 22 janvier ;
- Dimanche 5 février ;
- Dimanche 19 mars ;
- Dimanche 2 avril ;
- Dimanche 11 juin.

Les stages se dérouleront de 10 h à 12 h à la salle de danse du complexe sportif. L'adhésion à l'association est de 10 €, le tarif est de 20 ou 30 € par stage en fonction de l'intervenant.

Vous avez pu écouter nos percussionnistes venus encourager et motiver les coureurs-cyclistes à l'Éco Trail & Bike de Briollay le 16 octobre au son des rythmes africains.

Renseignements et inscriptions :  
[artemposons@gmail.com](mailto:artemposons@gmail.com) ou page Facebook

La saison 2021-2022 s'est conclue en beauté avec un stage de danse africaine animé par Adama Tibiri, danseur burkinabé.

**C'est maintenant reparti pour une nouvelle saison au rythme des percussions avec 7 stages programmés tout au long de l'année.**

À noter dans vos agendas, les dates des stages de danse africaine à venir, animés par Aline Causse ou un intervenant extérieur, toujours accompagnés de percussionnistes.

## NOTA BENE

### VOS PROCHAINS ARTICLES

Les informations, articles et visuels des associations pour l'agenda du prochain magazine devront parvenir en mairie à [communication@briollay.fr](mailto:communication@briollay.fr) au plus tard le **25 novembre**.

## BRIOLLAY DÉCORATION FLORALE

Atelier Art Floral — Salle Reine des Prés — de 9 h 30 à 11 h 30



- Samedi 15 octobre
- Samedi 19 novembre
- Samedi 17 décembre

**Madame MAITRE Suzel**  
02.41.42.05.02  
[jps.maitre@wanadoo.fr](mailto:jps.maitre@wanadoo.fr)

## DU BAD À BRIOLLAY ?

L'idée, comme souvent, vient d'une poignée de Briollaytains. Une volonté de vouloir pratiquer un sport ludique, en loisir, convivial tout en se dépensant. Le badminton est facile à mettre en place, il requiert peu de matériel et peut avoir des règles simples. **Accessible à tous niveaux, le badminton est un réel sport d'échange et de partage.**

Avec le soutien de la Mairie et de l'USB nous avons le plaisir de vous annoncer que la section s'est créée avec l'identité : USB - Badminton Club de Briollay

Le badminton est donc **ouvert à tous** (à partir de 16 ans) et contre une adhésion comprenant les frais de licence et de cotisation au club ; en pratique libre **les lundis de 21 h à 23 h et mercredi de 18 h 30 à 22 h.**

Alors, si vous aussi l'idée de taquiner le volant vous inspire, n'hésitez pas à vous manifester par mail [bad.briollay@gmail.com](mailto:bad.briollay@gmail.com) ou par téléphone au **07.62.23.51.33.**

Au plaisir de vous retrouver sur les cours !



## BIBLIOTHÈQUE BRIOLIVRE

Notre **bibliothèque associative est ouverte au public les mardis et vendredis de 16 h à 19 h.** Les achats réguliers de nouveautés (romans et BD adultes/ados), d'albums et d'abonnements pour les plus petits, nous permettent d'enrichir notre fonds et répondre aux attentes de nos lecteurs dont les suggestions sont toujours les bienvenues.

Par ailleurs, en concertation avec les enseignants, **nous proposons chaque semaine aux enfants, des lectures de contes** sélectionnés en fonction des thèmes travaillés en classe

Nous ne sommes malheureusement pas parvenus à reprendre le rythme des permanences qui existait avant la pandémie et **le renfort de nouveaux bénévoles nous aiderait à élargir les jours d'ouverture.** N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en discuter, les tâches sont très diverses et permettent à chacun de trouver une fonction correspondant à ses préférences.

## U.S.B. ROLLER



### Pas de doute, ça roule pour l'USB roller !

Pour commencer, une sortie organisée le 21 mai sous des températures déjà estivales au Lac de La Monnerie à La Flèche a permis à tous les adhérent.e.s présent.e.s de rouler, marcher ou se baigner dans un cadre idyllique.

Ensuite, l'été est arrivé avec d'autres belles occasions de chausser les rollers, que ce soit pour les **24 h rollers du Mans** les 9 et 10 juillet, chaque vendredi soir de l'été sur le bitume de l'Atoll ou tous les lundis du mois de juillet à la salle de sport pour participer à l'espace famille.

Le club espère que chaque adhérent.e a pu profiter pleinement de ces moments de partage et de convivialité **autour du plaisir commun de la glisse** et souhaite que pour tout.e.s se prolonge, tout au long de l'année à venir, ce bel état d'esprit qui caractérise l'USB roller.

À la rentrée, le club est passé à la vitesse supérieure avec la **mise en place d'une page internet permettant l'inscription et le paiement de l'adhésion en ligne** via l'application Pay Asso : [www.payasso.fr/usb-roller/inscription](http://www.payasso.fr/usb-roller/inscription)

Les différentes manifestations de l'année (vente de tee-shirts, vente de pommes, etc.) se feront également par ce nouveau biais.

Enfin, **cette année, l'USB Roller fêtera ses 20 ans d'existence.** Pour fêter ce bel âge dignement, une soirée à la hauteur de l'événement est d'ores et déjà planifiée **le samedi 4 mars 2023.**

À vos agendas !

## LE BEAU RIVAGE BOULE DE FORT

Nous souhaitons une bonne reprise à tous.

Le **challenge 3 contre 3** de Vérigné a débuté le 12 septembre et finira le 22 octobre, **il est ouvert à tous.**

Le challenge 3 contre 3 sera suivi du **concours de belote en novembre**, avec un maximum de 32 équipes.

Les **inscriptions pour la belote** se feront soit directement à la société ou auprès de Bruno ou au **06 69 37 00 26.**



## LE BON CONSEIL BOULE DE FORT

### Challenge communal 2022

Et si vous essayiez à la boule de fort !

C'est ce que propose le cercle Le Bon Conseil en participant au Challenge communal de boule de fort.

Ce challenge communal existe depuis plus d'une quarantaine d'année, avec une évolution dans le règlement : **jeu 1 contre 1 avec trois boules chacun.**

Ouvert à tous les Briollaytains, sociétaires ou non, aux débutants, confirmés, ainsi qu'aux juniors à partir de 12 ans, **c'est l'occasion de découvrir ce jeu traditionnel** attaché au patrimoine de l'Anjou, et se confronter à un autre joueur avec *fair play*.

Pour participer contacter la commission des jeux au **06 69 47 66 77**, les **inscriptions se font uniquement par téléphone.**

L'engagement est de 5,50 € par adulte, 3,50 € par junior, gratuit pour les moins de 12 ans.

**Calendrier :** les parties se joueront du 2 au 12 novembre. La finale aura lieu le dimanche 20 novembre à 15 h 15.

# L'AGENDA

DÉCEMBRE

NOVEMBRE

SAMEDI  
**12** **TROC PLANT**  
*Organisée par Briollay  
Jardin Au Naturel*

Jardin partagé

SAMEDI  
**19** **8<sup>E</sup> BOURSE  
AUX JOUETS**  
*Organisée par la Confrérie  
des Chevaliers de la bonne  
humeur*

DIMANCHE

**20**

Salle des Nénuphars

DMIANCHE

**18**

**MARCHÉ  
DE NOËL**

*Organisée par l'association  
Briopro Cap49*

Centre commercial des Varennes

**RETOUR EN IMAGE  
SUR LA JOURNÉE CITOYENNE**  
*du 8 octobre 2022*



# JANVIER

MERCREDI

# 18 VŒUX DU MAIRE

20 h

Salle des Tilleuls

## CETTE JOURNÉE FUT UN SUCCÈS !

**10 chantiers  
101 participants**

Tous les chantiers ont été menés à bien !

Des chantiers en cours l'année passée ont pu être finalisés grâce à tous les volontaires bénévoles, l'implication des élus et celle de l'équipe des services techniques.

Pour l'année prochaine, de nouveaux chantiers seront proposés.

### Appel à idée :

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées de chantiers pour 2023 à [mairie@briollay.fr](mailto:mairie@briollay.fr).



## FILM DOCUMENTAIRE

### **SENSIBLES** Au cœur des espaces naturels de l'Anjou

Coco Productions produit actuellement un nouveau documentaire\* sur les **Espaces Naturels Sensibles** du département du Maine-et-Loire, un voyage à travers l'Anjou, avec un regard émerveillé par la nature qui a été préservée, à travers les différents biotopes de notre département.

En début de printemps, la floraison reprenait et avec elle, le tournage autour des *Espaces Naturels Sensibles* de l'Anjou.

Après un hiver à visionner et classer les images déjà tournées, ils sont ensuite repartis, début mars, en phase de tournage.

Via ce documentaire, Coco Productions valorisent les actions et le travail du Département du Maine-et-Loire, des collectivités, des institutions, des associations et des citoyens qui montrent un fort dynamisme pour gérer, sensibiliser, et préserver ces espaces naturels.

À travers différents personnages, techniciens naturalistes du Département, ornithologues, scientifiques, artistes, citoyens, le film éclaire et sensibilise au respect et à la préservation de notre patrimoine naturel local.

Ces lieux sont primordiaux, car ils recèlent les derniers vestiges de la vie sauvage vernaculaire, non spectaculaire au premier abord et pourtant ! C'est pourquoi, aujourd'hui, réaliser un documentaire sur ce que sont ces espaces indispensables à la survie des espèces et de l'homme est essentiel.

Les Espaces Naturels Sensibles sont des lieux peu connus, en partie ouverts au public mais parfois inaccessibles. Les spectateurs vont accéder à ces lieux qui recèlent une vie cachée...

**Le film devrait rencontrer son public à partir de fin février, début mars 2023.**

\*La commune de Briollay est partenaire sur ce projet.

Extrait de :  
[cocoproductions49.com](http://cocoproductions49.com)



## LE REPAS DES AÎNÉS

**DIMANCHE 9 OCTOBRE 2022**

Une nouvelle belle année pleine de chaleur et de bonne humeur.

Le repas de aînés a eu lieu le dimanche 9 octobre 2022 dans la Salle des Nénuphars à partir de 12 h.

Il a réuni pas moins de **74 participants**.

**Les doyens** de l'année 2022 sont :

Madame **Fernande Gentil** (qui était absente malgré son envie de participer), Madame **Renée Ruelle** et Monsieur **Daniel Boutin**.

**De gauche à droite :**

Suzel Maitre (membre du CCAS), **Renée Ruelle**, Arnaud Hie (maire de Briollay), Christine Rabu (adjointe aux affaires sociales), Danielle Boucher (conseillère municipale, commission sociale), Catherine Deschamps (conseillère municipale, commission sociale), Marie-Dominique Chauveaux (membre du CCAS), **Daniel Boutin**, Céline Cesbron (conseillère municipale, commission sociale), Sylvie Foucher (adjointe à la participation citoyenne, vie associative, attractivité et rayonnement), Jacky Mignot (adjoint à l'économie, aux finances et aux infrastructures).

Rendez-vous sur notre site Internet

**WWW.BRIOLLAY.FR**

Suivez-nous sur Facebook

 /**BRIOLLAY**